

Quelle seconde voulons-nous ?

Objectif du stage

Avoir un regard syndical sur les propositions du ministère : anticiper les réponses à des propositions.
Préparer des mandats syndicaux.

Les projets :

Annnonce d'une restructuration de la voie générale.

Abandon dans le rapport annexé à la loi de 200 de l'introduction de la LV2 dans le tronc commun et réduction des options d'enseignement de détermination.

Tentative d'option sciences.

Comité interministériel sur l'orientation : découverte professionnelle qui serait raccrochée à l'enseignement de détermination.

Rapport IG sur l'avenir de la série L.

Projet UNL sur la 2de avec l'introduction de plus d'interdisciplinarité dans un TPE qui combinerait tout ça.

La commission Mérieu propose un questionnaire au magazine l'Etudiant sur l'attente des lycéens

L'articulation collège/lycée dans un cycle de détermination 3^{ème}/2de, proposé par le rapport Belloubet-Frier et combattu par le SNES.

Les constats :

L'existant ne fonctionne pas bien.

Taux d'échec important en 2de générale et technologique car classe où les conditions d'accueil et de travail sont les plus difficiles, du à des effectifs chargés et une grande hétérogénéité des élèves dans le travail et dans leurs projets.

Cette classe doit rester une classe de culture commune pour des élèves en construction dont on exige la maîtrise de contenus, de pratiques et de liens entre les disciplines.

Elle doit rester une classe de découverte, détermination avec des choix larges : plus ceux-ci seront réduits, plus ils seront reportés sur la classe de 3^{ème}.

La réponse sociale qu'on retrouve dans les différentes voies.

La vision du travail de l'élève par l'élève.

Construire des passerelles entre les différentes voies et notamment de la voie professionnelle vers les voies générales et technologiques

La rupture 2de/1^{ère} : Les 1ères ont en général leur bac mais qu'en font-ils ?

Qu'est-ce que la culture commune en 2de ? Des disciplines souhaitent y entrer (en plus de ? , à la place de ?) : SES, Ens. Artistiques, LV2, Ens. Technologiques.

Le positionnement de la classe de 2de entre la 3^{ème} et la 1^{ère} : savoir travailler en 2de, savoir faire le lien entre les disciplines, accéder à l'autonomie (nécessité d'une évaluation transparente qui n'enferme pas l'élève dans un fonctionnement de réponses fabriquées en fonction des attentes.

Qu'est-ce que les disciplines construisent en 2de qui est indispensable à la poursuite d'étude ?

Acquisition de notions communes à plusieurs disciplines qui ne le serait pas dans la spécialité.

Sur quels leviers s'appuyer ? :

Organisations structurelles : Horaires/disciplines

Contenu (le SNES est contre une option science)

Aide à la construction de l'autonomie : recherche documentaire, TICE, gestion du temps, Accompagnement.

Intervention de M. Perrin, IG STI.

Le système scolaire est en grand doute, dans un certain environnement politique

La voie technologique est typiquement française

Le redoublement en 2de (15 à 20% en moyenne) a un coût économique et surtout social.

La 2de est l'héritage d'une histoire des trente dernières années dans laquelle pèsent la Réforme générale des politiques publiques (avec son aspect financier), la charnière collège/lycée, le poids des disciplines, le poids des pratiques en matière d'orientation : aide ou filtre à l'orientation, l'inégalité de l'offre d'un lycée à l'autre (spécialités, SMS, STL).

Quel est l'objectif général ? : l'élévation du niveau de qualification.

L'objectif de Bologne : 50% d'une classe d'âge avec un diplôme supérieur en 2012.

Pour le ministère, le cycle 3^{ème}/2de doit être un tout et la classe de 2de est une classe de détermination : c'est le jeune qui se détermine.

Il ne doit pas y avoir d'éléments de détermination dans le tronc commun qui est peut-être à réviser, notamment faire un tronc commun maths/sciences.

L'article 34 de la loi d'orientation autorise les expérimentations dans le cadre de l'autonomie des établissements.

-40% des sortants de 3^{ème} vont en LP ou en apprentissage., 25% l'ont choisi mais n'ont pas obligatoirement choisi l'affectation qui est alors subie.

- La 2de professionnelle est un leurre, c'est une 2de de CAP d'insertion professionnelle sans poursuite d'études (très peu iront en bac pro).

- La 2de BEP peut-être considérée comme une propédeutique du bac pro.

- La voie générale et technologique :

La voie technologique avec la 2de Technologique qui vient du Lycée technique (maths/techno, Bac E, Bac SSI) et idem en tertiaire avec des options de détermination qui sont très lourdes sur le plan budgétaire (matériel spécialisé et horaires lourds) eu égard à l'appétance des jeunes notamment en ISI-ISP et en SMS.

Les propositions du ministère

Le ministère a travaillé sur la classe de 3^{ème}/2de :

En classe de 3^{ème} on pourrait tester (sans évaluation) des cursus dans un cadre très libre où les élèves pourraient s'essayer dans les domaines qui les intéresseraient :

- Lettres/langues
- Sciences et technologie
- Sciences sociales

En 2de, on pourrait alléger les options technologiques : ISI, SMS, Arts appliqués, STL

On pourrait faire trois paquets d'offres d'options possibles : sciences/SI, secteurs économiques et gestion, Secteur langue et communication.

Il pourrait y avoir une grille horaire simplifiée, non réduite.

Avec un tronc commun de culture présent dans toutes les poursuites d'études, de la technologie et la LV2.

Il pourrait y avoir des options LV3.

Les options n'ont pas d'avenir pour des raisons économiques et d'explosion de la carte scolaire.

L'article 34 de la loi Fillon sur les expérimentations ne doit pas permettre n'importe quoi et doit respecter un cadre précis.

Débat :

Rappel que les options SMS et STL impliquent une détermination dès la classe de 3^{ème} et s'assimile à une orientation alors qu'il faudrait cette orientation à l'issue de la 2de et la possibilité de créer des passerelles.

Avec les évaluations européennes, il est à noter que les élèves qui sont à l'heure en 2de (50% des élèves) ont des résultats comparativement bons par rapport au reste de l'Europe. Il faut donc un enseignement pour tous en 2de.

Selon le rapport sur la série L, il est envisager de lier les disciplines, ainsi l'interdisciplinarité pourrait lever l'opposition entre disciplines du tronc commun et options, ce qui permettrait sans doute des réductions d'horaire et des bivalences !!!

En 2de professionnelle, les enseignements généraux sous forme de modules sont de plus en plus déconnectés des enseignements professionnels qui ne servent plus de points d'appui.

Les disciplines ISI peuvent alimenter des disciplines du tronc commun, les options technologiques générales s'appuyant sur les options technologiques d'application ce qui permettrait de l'interdisciplinarité voire de la bivalence !!! A propos, qu'en est-il des CAPET ?

Intervention de conseillers d'orientation :

Il y a une grande variabilité selon les endroits. Il y a des options qui se créent au niveau local et régional pour les Lycées des métiers notamment.

C'est la structure qui attire les élèves avec ses options de détermination et non plus ses options, et permet de contourner la carte scolaire.

Réponse de Monsieur Perrin :

Sur la technologie : il faut différencier la technologie des sciences appliquées. La technologie c'est la prédiction du comportement des systèmes qui s'appuie sur des modèles économiques, sociaux et,...

Ce qui permet de rejoindre le débat sur la technologie au collège où il serait ridicule de mettre un seul professeur de sciences et techniques pour réduire l'horaire et favoriser la bivalence. L'IG est en train d'adopter une position collective à ce sujet.

Les options SMS ne sont pas des options au rabais mais dépendent des ambitions locales.

Pour la série S, la commission Muller propose de façon surprenante des options tournantes par trimestre à raison de 3h/trimestre en lettres puis maths/sciences et enfin Technologie.

Sur l'article 34, les expérimentations ne doivent porter que sur les modalités de formation et de certification. Il ne peut y avoir de modification des objectifs pédagogiques ni des certifications (le bac pro en trois ans pour l'instant). Ce n'est pas négociable. La liste des enseignements obligatoires ne peut être modifiée, on ne trafique pas des programmes, on ne crée pas des enseignements (sciences par exemple).

On peut travailler le pluridisciplinaire, le projet pédagogique et évaluer.

Mettre de l'ordre dans le tronc commun. Le tronc commun doit être composé des enseignements communs à toutes les premières (on peut se demander ce que fait la SVT dans le tronc commun, c'est déjà une 2de prédéterminée).

La voie professionnelle est compliquée car derrière il y a l'emploi et peu de poursuite d'études (la bac pro est-il vraiment destiné au BTS ?). Les CPC n'ont pas pointé les objectifs et ont fait un modèle unique d'enseignement de parcellisation.

Le lycée des métiers (idée de Mélenchon) permet d'apporter toute une expertise (certification, VAE) autour d'un métier et permettrait dans le cadre de la formation professionnelle et technologique (n'oublions pas que le BTS est professionnel), d'éviter les établissements ghettoisés, mais cela n'est valable que dans les gros lycées des centres urbains car la logistique est lourde.

Problème de la SES qui n'apparaît que comme une option.

Lors de la réforme de 1993, le tronc commun a été fabriqué en fonction des rapports de force disciplinaires et sur la base du coût financier de tel ou tel choix, ce qui a fait obstacle à l'introduction de la SES dans le tronc commun.

Ce qui a et laisse la place à l'entreprise avec l'éventuelle entrée d'une option « découverte de l'entreprise qui se substituerait à la SES.

REPONSES AU QUESTIONNAIRE 2de

Cette enquête avait pour objectifs d'étudier :

- les objectifs disciplinaires de la classe de 2de qui sont de concourir à la formation du citoyen, la transmission d'une culture générale et commune développant l'esprit critique et la connaissance du monde contemporain.
- la fonction de détermination de la classe de 2de.
- le lien avec la classe de 3^{ème}.
- les passerelles, le rattrapage en 1^{ère}.
- les conditions d'apprentissage : effectifs, pratiques pédagogiques favorisant l'expression orale, les horaires, les programmes (trop lourds ou manquant de clarté), l'hétérogénéité.

Il ressort que la classe de 2de doit rester la classe de détermination pour l'ensemble des disciplines (quoique des profs de maths de maths différencierait bien l'enseignement des mathématiques dès la classe de 2de).

Toutes les disciplines aspireraient à faire partie du tronc commun (SES, arts...)

Toutes les disciplines prônant la mise en œuvre de pratiques pédagogiques d'acquisition de méthode, d'interdisciplinarité, de démarche expérimentale, favorisant l'autonomie de l'élève, avec un minimum de volume horaire et des travaux pratiques et dirigés en groupes réduits.

Problème de la filière L, dont la chute des effectifs inquiétante a été freinée par les enseignements artistiques qui souhaiteraient se poursuivre comme au collège et avoir une vraie place d'option pour tous (peut-être même avec un bac unique ?!!!)

En conclusion, quelle approche de la 2de ? :

- Faut-il garder les élèves tous ensemble ?
- Faut-il essayer de les profiler dès la 2de et faire une 2de différenciée ?
- Faut-il continuer la détermination actuelle qui n'est pas satisfaisante.

Des pistes de travail :

faire un cahier des charges de la 2de idéale qui quelles que soient les disciplines ou pratiques développées, qu'elles aient un réel tronc commun ou un réel contenu qui ne doit pas empêcher la réversibilité .

LE TRAVAIL DE L'ÉLÈVE

Travaux de Patrick Rayou, sociologue à Paris VIII , labo ESCOL (éducation et scolarisation)

Après s'être intéressé au passage du collégien au lycéen (quels types de changements ? quelle adaptation ?), il étudie aujourd'hui la socialisation des élèves qu'il croise avec la question des apprentissages dans une étude sur le travail hors la classe en primaire et en collège à l'IUFM de Créteil.

L'externalisation du travail des élèves pose de plus en plus de problèmes car aujourd'hui il faut de plus en plus accueillir des enfants qu'il faut transformer en élèves pour qu'ils puissent prendre en charge les exercices hors la classe.

(Cf rapport Aubin : le problème du travail de l'élève réalisé hors du regard du maître

Cf Dominique Glasman : le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école ed. Université de Savoie 2005)

C'est un problème sociodidactique.

Qu'est-ce qui se passe entre la classe et le domicile de l'élève ? Y-a-t-il des acteurs qui agissent entre les deux milieux ? qu'est-ce qui se détériore ? qu'est-ce qui se conserve ?

(cf Christine Felix [http:// christine.felix@free.fr](http://christine.felix@free.fr))

D'autant que les enseignants n'ont pas tous les mêmes objectifs sur le travail à la maison : fixer des savoirs acquis en classe, faire des dossiers personnels, anticiper le travail dans la classe pour d'autres, compter ou non sur l'aide des parents ou autre association (bien que dans la charte sur l'accompagnement de la scolarité, les associations ne sont pas censées faire de l'aide aux devoirs mais apporter une ouverture culturelle...)

Sur le retour dans la classe qui achève « la boucle du travail », il y a un certain nombre de malentendus socio-cognitifs entre maître et élève. Pour l'enseignant, c'est enfoncer le clou, mémoriser, transférer sur d'autres objets, être soi dans les apprentissages, apprendre à se mettre au travail, avoir le goût de l'effort ; l'élève doit être actif dans l'acquisition de ses savoirs, le travail du soir fonctionnant comme un révélateur et il doit apporter des réponses justes, alors que pour l'élève, c'est sa socialisation dans la classe qui prend le dessus sur les apprentissages, pour l'élève en difficulté essayer de réapprendre hors contexte, d'être face à nouveau à ses difficultés le conforte qu'il est nul.

(cf Bernard Lahire : statut de l'oral et l'écrit

Cf Elisabeth Vauthier : apprendre à l'école maternelle éd. Chroniques sociales)

Dans le lycée de masse personne ne doit surplomber personne, il doit y avoir indifférenciation entre les élèves parmi les élèves alors que pour l'enseignant l'évaluation pratiquée par l'enseignant instaure des différences vécues comme des inégalités, voire des injustices, qui met les élèves sous pression.

(cf Anne Barrère : Les lycéens au travail éd. PUF 1998

Travailler à l'école : que font ensemble les enseignants et les élèves du 2de degré ? éd PU de Rennes 2004)

En conclusion, il faut repenser le travail dans la classe.

On passe de l'injonction au travail au collège à un travail implicite au lycée, sans apprentissage de méthodes.

Qu'est-il demandé à un élève de 2de ? travailler plus et approfondir. Apprendre intelligemment, s'approprier. Le professeur devrait laisser se dérouler l'erreur, revenir sur les représentations ce qui est mangeur de temps et nécessite des groupes allégés, voire des co-interventions de deux professeurs dans la classe. Il faut leur donner les outils pour leur permettre de progresser : savoir ce que c'est que faire une recherche documentaire, une dissertation, construire des savoirs en faisant des liens interdisciplinaires. Il faut une exigence de situations d'apprentissages différenciés en classe.

De nombreux élèves ne savent pas gérer les supports des enseignants et deviennent de véritables « forçats » sans pour autant émerger de leurs difficultés et au risque de basculer dans le découragement.

La gestion du temps est un problème pour l'élève, il ne fait pas de projection à plus d'une semaine (cf Stéphane Beau)

L'explicitation des consignes (cf Bourdieu) ne suffit plus. Toute consigne donne lieu à interprétation.

Il y a également le problème de l'évaluation : on évalue le travail de l'élève à un moment M mais on n'évalue pas l'élève. Il y va de l'image de soi, de l'estime de soi. (je ne peux pas rentrer chez moi avec cette note).

(cf Bernstein : pédagogie, contrôle symbolique et identité 2007 éd PU de Laval

Cf Bernard Charlot : Comment on construit des situations d'apprentissage)

Quelles sont les attentes ? les familles construisent des projets et l'Education nationale n'y répond pas.

Le travail à la maison permet de vérifier ce qui se fait à l'école. On est dans une situation spatio-temporelle sociale et non pas cognitive.

En conclusion, c'est bien le travail dans la classe qu'il faut repenser.

Intervention des CO-Psy

Comment entre-t-on en classe de 2de ?

La troisième c'est le choix des enseignements de détermination, les élèves et les familles ont peur de se tromper. C'est déjà un premier tri. On demande à l'élève d'avoir un projet de plus en plus tôt en fonction de la profession envisagée, de l'insertion et du marché du travail alors que rien ne se fait avant 16 ans.

Le choix est basé sur des goûts d'une grande variabilité à cet âge

Les élèves tiennent à passer en 2de générale, à rester dans le bateau, avec son clan, son groupe d'âge. Aller dans cette filière c'est s'appropriier les caractéristiques des élèves de ces sections, c'est être acceptés ou regardés comme eux.

On choisit aussi en fonction de son milieu social, quelle est l'option qui permettra d'accéder au bac le plus prestigieux. Pour les couches populaires, l'important c'est « d'avoir le bac » quelles que soient les options.

On choisit aussi en fonction du genre sexué de métiers marqués socialement par l'un ou l'autre sexe.

La familiarité avec un établissement du secteur est aussi un facteur de choix.

On sous-estime la transformation que demande ce passage dans le rapport aux études, aux savoirs, dans l'investissement de soi, dans son acceptation de changer.

La structure crée les choix des élèves en fonction de nombre des sections et des effectifs.

Les conseils de classe de 3^{ème} peuvent être une force : entre S ou le redoublement, ne peut-on proposer une STI ?

Ne pourrait-on pas appeler les options de 2de options de découverte avec une réversibilité du choix.

La LV2 est le seul enseignement de détermination qui est « choisi ».

L'IG remet en cause le choix de l'option technologique.

en 1991, le SNES s'est battu pour le maintien du couplage des options.

L'enseignement technologique apporte de la diversité et une double finalité : le sortie du système éducatif et la poursuite d'études, « un trésor est caché dedans » !

Il faut savoir que le logiciel PAM rejette des élèves.

LES PRATIQUES EN CLASSE DE 2DE

Quelles contributions disciplinaires à l'autonomie des élèves ?

En langues vivantes : intérêt de la discussion autour de l'écrit, quelle traduction choisir ?

Comment aider les élèves à améliorer leurs apprentissages et particulièrement à l'oral avec 35 élèves par classe d'une très grande hétérogénéité.

En STI intérêt du travail en petits groupes avec un système à démonter, à découvrir par soi-même, propice à la curiosité. Beaucoup de recherche documentaire.

L'utilisation des maths, c'est du concret, la DAO, c'est l'application de tous les calculs vectoriels. Ça donne du sens à ce que l'on apprend. Le Public fait de l'intelligence du geste alors que le privé fait de la reproduction du geste du tuteur..

Physique appliquée : comment appréhender la question du choix pour des disciplines inconnues ?

En IGC, beaucoup de travail en groupe sur les projets de découverte des entreprises et associations.

Alors qu'on ne doit pas s'attacher à leur apprendre l'utilisation des logiciels, les élèves (malgré le B2i) ne savent pas les utiliser. Importance de l'utilisation de l'informatique dans toutes les autres disciplines (SVT, Physique...). Les 1ères STG qui ne viennent pas de 2de IGC ont un grand retard, et auront une mise à niveau bricolée sans heures.

En lettres, une formation continue serait nécessaire sur les pratiques. La technicité l'emporte sur le sens.

Légitimité de la discipline : Nécessité du langage pour élaborer sa pensée. Transversalité.

Quel apprentissage commun sur les démarches d'acquisition des savoirs.

Mise en activité de l'élève, démarche inductive, autonome face à une situation problème.

Importance de L'Aide Individualisée, heure où l'on souffle. Elle sert trop souvent de variable d'ajustement pour les emplois du temps, sans compter quand le prof qui l'effectue n'est pas le prof de la classe, voire des profs du collègue coisin !!!!

Les IPR parlent pour l'AI de pratique et non de compétence. Se baser sur une pratique de l'écrit ou de l'oral dans une autre discipline lors de confrontations à l'erreur.

Nécessité d'un travail sur le métalangage (lettres-langues).

Différence entre les disciplines par le pilotage par l'épreuve : deux ans pour les uns, trois pour les autres voire une pour la philosophie.

Il y a une pression de l'épreuve. De plus le contenu renforce le technicisme au détriment du sens.

La préparation à l'épreuve écrite en langues anciennes est une contrainte pénalisante pour les élèves (tous les points comptent même ceux en dessous de la moyenne)

En Histoire-géographie-ECJS , nécessité de l'utilisation de BCDI.

Les CO-Psy :

Donner le temps aux élèves de repérer ce qu'ils ne savent pas. Importance de l'évaluation au début de la 2de. Prendre le temps de l'erreur, de se reprendre.

C'est au lycée que doit se faire l'essentiel.

Quel travail commun doit être fait pour servir à tous les travaux ? Quel pré TPE faire en 2de ?

Différence entre les disciplines par rapport au travail donné.

En 1^{ère}, une heure de rattrapage institutionnalisée si la DHG le permet pour toutes les disciplines non vues en 2de.

Chaque discipline est le niveau 1 d'un cycle de trois ans alors que ce devrait être une découverte.

PAM est une préaffectation multidangers par l'informatique. Les enseignements de détermination « courants » ou « rares » n'étant pas partout les mêmes et souvent déterminés en fonction des coûts.

L'option science en expérimentation se présente en fin de compte comme une prépa sciences pour avoir les meilleurs élèves de collège.

L'an prochain l'affectation se fera avec AFELEV en lien avec SCONET.

En SES, nécessité au quotidien de travail en petits groupes, de recherche documentaire, d'utiliser la presse.

TD trop courts, déconnectés du cours.

Le rattrapage en 1^{ère} est généralement supprimé.

L'université se plaint du manque d'autonomie (Demande de stage de FC sur l'autonomie).

En SVT, il y a un temps d'appropriation de la connaissance

La 2de est une rupture, il y a des TP.

Le programme offre une grande palette : dissection, EXAO, recherche documentaire, développement d'un argumentaire qui est différent selon les disciplines. Nécessité d'une formation sur le croisement des disciplines, sans mise en concurrence tout en se méfiant d'une option sciences.

Travail documentaire et TICE : utilisation en expansion malgré une connaissance limitée de l'outil informatique (le B2i ne jouant pas son rôle au collège), forte pratique du copier-coller.

Formation nécessaire à une réflexion critique sur les codes et par rapport à l'information.

Les TPE en 1^{ère} sont une véritable course contre la montre et demanderaient à être préparés en 2de (expérience en cours dans l'Académie de Caen à suivre).

Nécessité d'une formation à l'information-documentation, en co-pilotage professeur-professeur documentaliste contribuant à l'autonomie et à la formation de l'esprit critique. (mandat de congrès).

Décalage énorme avec l'université, manque d'autonomie.

RAPPORT DE L'IG SUR LA SERIE L (juillet 2006)

Comment donner ses chances à la 2de de détermination ? Etude de pistes pour un projet de refondation de la série L.

- Une logique de spécialisation des trois séries (avec alourdissement des horaires) va à l'encontre de la demande sociale, qui veut retarder l'heure des choix définitifs.
- Proposer deux « options de découverte » présentant des domaines susceptibles de concerner des poursuites d'études dans les deux voies générales ou technologiques. Ces options pourraient

fonctionner par cahier des charges sur des pratiques rénovées plutôt que sur un programme figé, faire appel à des intervenants extérieurs ou des professeurs en sous-service.

L'IG préconise d'intégrer la LV2 dans le tronc commun pour proposer ces deux options à 3 heures.

L'IG étudie trois scénarii d'évolution du lycée :

1 – Suppression des séries (solution rejetée) : avec option à deux faces générales et technologiques : SES/STG ou Arts/ Arts appliqués qui permet d'éviter les disciplines qu'on n'aime pas.

2 – Fusion des séries ES et L qui permettrait de choisir entre la série scientifique et cette série nouvelle « itinéraire de l'Honnête Homme du 21 ème siècle ». La SES entrerait alors dans le tronc commun et réduirait le volume optionnel. (solution rejetée également).

3 – Scénario lettres et Sciences humaines (LSH) : maintien des trois séries avec généralisation de la série littéraire. Les options de découverte permettant de découvrir les dominantes sans spécialisation des séries de 1^{ère}, en croisant plusieurs champs disciplinaires avec des parcours transversaux autour de projets (par exemple : « connaissance de l'Europe ») et le tronc commun devant concerner tous les élèves tout au long de leur scolarité.

QUELLE SECONDE VOULONS-NOUS ?

La 2de est une classe cruciale en rupture avec le collège, où le rapport de l'élève au travail personnel et à l'autonomie doit être mieux envisagé. Il doit y avoir une meilleure articulation entre travail en classe et travail à la maison. Il faut mettre les élèves en capacité d'apprendre, et les amener à être dynamiques avec leurs savoirs

L'enseignement en 2de nécessite un temps de travail en groupes réduits où du temps est laissé à l'élève pour se construire, avoir droit à l'erreur.

On doit y développer le travail transdisciplinaire que constitue la recherche documentaire.

Il ne doit pas y avoir de mise en concurrence des disciplines, mais interdisciplinarité avec des temps de concertation.

Un travail sur l'identité des disciplines et leurs contenus disciplinaires est nécessaire.

Quelle culture commune au lycée ? quels contenus ?

Elle doit être une seconde indifférenciée avec un contenu, des disciplines émergentes.

Il doit y avoir couplage de certaines disciplines (lesquelles ?) qui ne doivent pas pour autant être déterminants.

Le choix doit être un vrai choix et doit être réversible (comment ?)

Il doit y avoir des passerelles.

Quelle place pour les 1ères d'adaptation.

Il faut travailler en lien avec les professeurs de Lycées professionnels.

Il faut tenir compte de la représentation des métiers à la sortie des séries (par exemple, quels métiers pour des garçons à la fin de la série L ?)

Notre revendication d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans et de l'augmentation du nombre de bacheliers a pour objectif d'élargir l'accès à la 2de générale et technologique. Tous les élèves ont vocation à entrer dans une seconde... et y réussir.

La 2de doit-elle être le premier étage d'une fusée à trois étages ou le sas pour entrer dans la fusée et où l'on donne des outils conceptuels et méthodologiques ?

LOI n° 2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école

extraits : nous n'avons pas reproduit les articles correspondant uniquement à des changements de numérotation de référence

intégral paru au journal officiel du 24 avril 2005-05-06

Article 1^{er}

Les livres I^{er}, II, III, IV, VI, VII et IX du code de l'éducation sont modifiés conformément aux dispositions des titres I^{er} et II de la présente loi.

TITRE I^{er}

DISPOSITIONS GÉNÉRALES...

Article 34

I. – Au début du livre IV du code de l'éducation, *il est inséré un titre préliminaire* ainsi rédigé :

« **TITRE PRÉLIMINAIRE** « **DISPOSITIONS COMMUNES**

« *Art. L. 401-1. – Dans chaque école et établissement d'enseignement scolaire public, un projet d'école ou d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école ou le conseil d'administration, sur proposition de l'équipe pédagogique de l'école ou du conseil pédagogique de l'établissement pour ce qui concerne sa partie pédagogique. « Le projet d'école ou d'établissement définit les modalités particulières de mise en oeuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en oeuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints. « *Sous réserve de l'autorisation préalable des autorités académiques, le projet d'école ou d'établissement peut prévoir la réalisation d'expérimentations, pour une durée maximum de cinq ans, portant sur l'enseignement des disciplines, l'interdisciplinarité, l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement, la coopération avec les partenaires du système éducatif, les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire. Ces expérimentations font l'objet d'une évaluation annuelle.* « Le Haut Conseil de l'éducation établit chaque année un bilan des expérimentations menées en application du présent article. « *Art. L. 401-2. – Dans chaque école et établissement d'enseignement scolaire public, le règlement intérieur précise les conditions dans lesquelles est assuré le respect des droits et des devoirs de chacun des membres de la communauté éducative.* »*

II. – L'article L. 411-2 du même code est abrogé.